

Crise à France Télévisions...

Et maintenant ?

<https://www.facebook.com/nonaudemantelemeFranceTelevisions/>

Après une véritable tempête médiatique truffée de désinformation et à la veille d'un Conseil d'administration historique, il est temps pour la CGT, première organisation syndicale à France Télévisions, de rétablir quelques faits.

Qu'est-ce qui a alimenté la presse ces derniers jours ? L'annonce de plusieurs dizaines de Millions d'€uros d'économies ? Les insultes du président de la République contre les entreprises de l'audiovisuel public ? Sa volonté de reprise en main autoritaire de leur gouvernance ? Les projets de restructuration et d'asphyxie de tout le secteur ? Le mouvement de grève du 13 décembre contre les coupes budgétaires et pour l'honneur du service public ?

Non, la tempête médiatique a été provoquée par le vote d'une motion de défiance contre Delphine Ernotte qui exige de nombreuses mises au point.

Pourquoi une motion de défiance ?

On se souvient de ce qui a mis le feu aux poudres : des annonces d'économies avec la suppression de 66 ETP dans les rédactions nationales (dont 10 dans les magazines), des rumeurs sur la suppression du Soir 3 weekend et sur la réduction du nombre de magazines mensuels. Après une première mobilisation, la fréquence des magazines a été maintenue et la suppression des ETP a été divisée par deux dans les rédactions nationales et ramenée à trois dans les magazines.

Les économies sont toujours là... mais elles se feront ailleurs ou sont reportées.

Faut-il le redire ? L'information nationale et en particulier les magazines d'investigation sont une des fiertés du service public. Ils sont le symbole d'une indépendance éditoriale, soutenue par la présidente, inimaginable dans les chaînes ou les journaux privés qui appartiennent à des milliardaires. Mais parler de « censure » comme motif des économies est démagogique. La réduction de l'offre de programme et l'externalisation de leur fabrication ne vise qu'un but : réduire le nombre d'ETP, la seule obsession des financiers et de Bercy. La CGT a toujours été aux premières lignes pour refuser cette logique **partout** dans l'entreprise. C'est loin d'être le cas des SDJ dont le silence sur les intérêts communs de tous les salariés est assourdissant.

Alors que les outre-mer et le réseau France 3 craquent depuis longtemps, les rédactions du Siège étaient jusqu'ici relativement préservées. En moyens humains, nombre de CDD dans les rédactions, remplacement des absents... les différences peuvent parfois aller du simple au triple entre les différentes entités. Certains ont fait semblant de le découvrir et ont poussé le cynisme jusqu'à dire : « *Ok, il faut faire des économies...mais pas chez nous* ». Pour d'autres, les coupes budgétaires ne sont « *qu'un rideau de fumée sans importance* » le seul et unique problème étant la PDG.

Haro sur Ernotte... et après ?

Votée par seulement 607 journalistes dans une entreprise de 9800 salariés (dont 2680 cartes de presse) , la motion de défiance est **très minoritaire**. Mais elle tombe à pic pour le

chef de l'Etat qui juge que « *l'Audiovisuel public est une honte* » et « *coûte trop cher* ». Un président autoritaire qui s'emporte contre ceux qui font « *du lobbying en commission* » pour défendre leur budget.

Sa volonté de reprise en main est telle qu'une proposition de loi déposée par un sénateur aux ordres envisage d'écourter les mandats des PDG de l'Audiovisuel public et de faire nommer la majorité des membres des conseils d'administration (8 sur 12) par le pouvoir exécutif.

Question : en quoi le remplacement de la patronne, manifestement souhaité par Emmanuel Macron (et par les SDJ) serait la solution à tous les problèmes que traverse l'entreprise aujourd'hui ? Un patron en ligne directe avec l'Elysée, c'est ça la perspective dont rêvent certains ?

D'où vient la crise ?

Quoi qu'on pense de la motion de défiance, elle met en lumière une crise de France Télévisions qui remonte à loin. Le premier choc historique est la décision de Nicolas Sarkozy de supprimer la pub en 2008 sans compensation dynamique et pérenne. L'entreprise ne s'est jamais remise de cette fragilisation de son modèle économique. Cette politique de déstabilisation s'est poursuivie avec le gouvernement Hollande.

En 2012 Rémy Pflimlin annonce un plan drastique de 200 Millions d'€uros d'économies et 650 suppressions d'emplois. En fin de quinquennat Hollande, Delphine Ernotte, nouvellement nommée, s'engage dans son Contrat d'Objectifs et de Moyens signé avec l'Etat à supprimer 500 emplois supplémentaires d'ici 2020 (dont 171 l'an prochain). C'est ce que nous subissons tous. Et comme si ça ne suffisait pas, Emmanuel Macron taille encore dans le budget. Une diminution brutale de 80 Millions d'€uros pour tout l'audiovisuel public, dont 50 Millions d'€uros rien que pour France Télévisions.

Voilà le contexte : depuis des années, quel que soit le gouvernement, ce sont les politiques libérales qui s'imposent. L'Etat exige des suppressions d'emplois continues et un rabougrissement du service public !

Quel avenir pour la télévision publique ?

Dans le flot de la désinformation venu de l'intérieur ou de l'extérieur de l'entreprise, la CGT essaie de garder la tête froide. Elle fait ce qu'elle a toujours fait : défendre les salariés et une télévision de qualité. Nous refusons les projets de rétrécissement de nos missions et de notre périmètre de service public. Au delà du choix d'un·e PDG, la question centrale qui se pose à tous est l'avenir de l'Audiovisuel public.

Quelles sont ses perspectives stratégiques à l'heure du numérique et des nouveaux usages ? Quel modèle de financement ? Va-t-on vers un élargissement de l'assiette de la redevance comme l'ont fait nos voisins allemands ? Va-t-on continuer à couvrir tous les territoires, métropolitains et ultramarins, sans céder sur l'information locale ? Va-t-on changer les règles qui empêchent France Télévisions d'être propriétaire des productions, des fictions et des documentaires qu'elle finance ?

Comment affronter la concurrence des plateformes géantes américaines telles que Netflix ou Amazon sans avoir de catalogue ? Va-t-on pouvoir s'allier avec d'autres télé publiques européennes ou doit-on céder tout projet d'avenir au secteur privé ?

Dans cette période de tous les périls, les luttes pour défendre l'Audiovisuel public ne font que commencer. Les syndicats ont commencé la mobilisation le 17 octobre et le 13 décembre. Elle devra nécessairement s'amplifier. Et toutes les forces seront les bienvenues.

Paris, le 19 décembre 2017